



Appel aux Lotois

Pour une loi sans précédent contre les **DÉSERTS MÉDICAUX**

Qui imagine aujourd'hui un coin de France sans gendarme, sans enseignant ? Personne : il existe une régulation nationale.

Qui imagine demain un coin de France sans médecin ? Nous le craignons tous ici, dans le Lot. Cette régulation-là n'existe pas, il faut la créer en urgence.

Je veux tenir un discours de sincérité et de vérité aux Lotois : face à la catastrophe des déserts médicaux, on ne s'en sortira pas avec des incitations et autres demi-mesures. Nous devons prendre des décisions sans précédent, et en premier lieu l'obligation d'installation dans les zones rurales pour les jeunes médecins.

Face à cette situation, je n'ai pas peur de défendre des solutions qu'aucun gouvernement n'a eu le courage de proposer jusqu'à présent :



L'obligation d'installation des jeunes médecins et dentistes dans les zones en difficulté.

Si la profession des médecins n'organise pas leur juste répartition sur tout le territoire, la République doit le faire à sa place et construire un nouveau contrat entre la Nation et ses médecins.

Un contrat gagnant-gagnant : un médecin qui s'établira en zone rurale sera aidé financièrement par l'Etat et son installation, ainsi que celle de sa famille, sera facilitée par les collectivités : logement de qualité, connexion à internet, personnel administratif, modes de garde et places à l'école pour les enfants, emploi du conjoint... J'ai bien conscience que c'est un effort inédit que nous demandons aux médecins. Je compte sur ces « hussards blancs de la République », attachés à l'intérêt général, pour comprendre l'urgence de cette mesure.

Le courage politique impose que des décisions fortes soient prises immédiatement pour éviter la catastrophe à venir. Je suis aujourd'hui **le seul candidat à les proposer**, mais je suis convaincu que d'autres me rejoindront car nous n'avons plus le choix désormais.

Parce que ce combat sera difficile, qu'il faudra certainement se heurter à de nombreux conservatismes, je lance un appel auprès de tous les Lotois, pour que nous soyons entendus du Gouvernement.

Je n'oublie pas que l'ensemble du système de santé est au bord de l'asphyxie. L'hôpital craque, les personnels soignants sont à bout, les lits et les urgences ferment les uns après les autres. Cette loi devra donc impérativement être accompagnée d'un travail profond sur la réorganisation de tous les soins et d'un grand plan pour l'hôpital public pour mieux former et valoriser nos personnels soignants, en leur offrant enfin des conditions de travail dignes.

Il y a urgence. La désertification médicale n'est pas qu'un risque. Elle est déjà une réalité dans nos territoires ruraux comme dans certaines banlieues en France.

Et le pire est à venir. C'est un drame humanitaire qui nous attend. Nous en avons pour 10 ans de désertification médicale avant que l'allègement du numerus clausus ne produise ses premiers effets. Sans changement radical, des bassins de vie se retrouveront purement et simplement privés de médecins, alors que les derniers qui « tiennent » à bout de bras l'accès aux soins dans nos villages sont aujourd'hui débordés, au bord de l'épuisement physique et moral.



Le conventionnement sélectif.

Un médecin ne pourra pas s'installer dans une zone déjà suffisamment dotée, à moins de ne plus être conventionné par la sécurité sociale. Le principe est simple et existe déjà chez les pharmaciens.



Un effort massif de formations d'infirmiers en pratique avancée et d'assistants médicaux.

Ces personnels nouveaux pourront soulager les médecins et dentistes de nombreux actes médicaux (renouvellement d'ordonnance, détartrage...).



La création de centres de santé et de postes de médecins salariés.

Il faut en finir avec l'opposition absurde entre médecins libéraux et salariés. De nombreux jeunes médecins souhaitent exercer différemment, en groupe, en travaillant moins. A la différence de leurs collègues en libéral, ils auront l'obligation contractuelle de faire des gardes et former des stagiaires.

Rémi BRANCO, votre candidat à la députation.

Suppléante : Maryse MAURY

Pour signer l'appel,
rendez-vous sur
avecremi.fr